

Guide d'inspection lors de la réception des panneaux de petite signalisation



Guide d'inspection lors de la réception des panneaux de petite signalisation



Juin 2015

Le contenu de cette publication a été préparé par le ministère des Transports.

Cette publication a été produite par la :
Direction du soutien aux opérations
Ministère des Transports
700, boul. René-Lévesque Est, 22^e étage
Québec (Québec) G1R 5H1

Auteur

Michel Tremblay, ingénieur, MBA
Service de l'exploitation

Remerciement

L'auteur tient à remercier M. Michaël Côté pour sa participation à la réalisation de ce document.

© Gouvernement du Québec, juin 2015

ISBN : 978-2-550-73275-4 (PDF)

Dépôt légal – 2015
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Tous droits réservés. Reproduction à des fins commerciales par quelque procédé que ce soit et traduction, même partielles, interdites sans l'autorisation écrite des Publications du Québec

Évaluation de la conformité des panneaux de petite signalisation

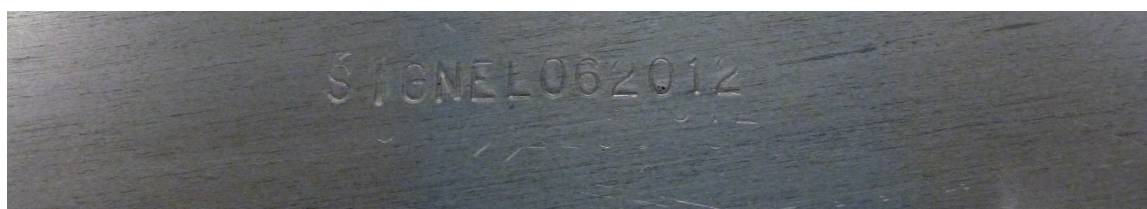
Ce document résume les points importants pouvant être vérifiés lors de la réception par les magasiniers ou les techniciens des panneaux de petite signalisation afin d'assurer la conformité quant aux normes et devis du ministère des Transports du Québec (MTQ).

1 Lors de la réception

- Le nombre et le modèle de panneaux reçus correspondent-ils à la commande?
- Les panneaux sont-ils endommagés?

2 Identification du fabricant

- L'identification du fabricant est-elle apposée au dos des panneaux?
- Indique-t-elle le nom du fabricant et l'année de fabrication?



Exemple d'identification d'un fabricant

3 Respect du devis du MTQ

- Les panneaux respectent-ils les devis techniques types tels qu'ils sont définis dans le site Web du MTQ (<http://www.rsr.mtq.gouv.qc.ca> ou en consultant le devis fourni lors de la commande)?

Il est à noter que les pellicules doivent respecter les orientations ministérielles sur les pellicules rétro réfléchissantes adoptées en décembre 2008 (voir annexe I).

4 Qualité de l'aluminium

- Le type d'aluminium respecte-t-il les deux normes suivantes?
 - a) Le tableau suivant indique l'épaisseur de la tôle d'aluminium en fonction de la dimension des panneaux de signalisation. Cette épaisseur d'aluminium peut être mesurée à l'aide d'un vernier (*Tome III – Ouvrages d'art*, chapitre 6 «Structure de signalisation, d'éclairage et de signaux lumineux», section «Panneaux de signalisation»).

Tableau 1

Épaisseur de la tôle des panneaux de signalisation Dimension (x) du côté le plus long du panneau (mm)	Épaisseur de la tôle (mm)
$x \leq 450$	1,5
$450 < x \leq 900$	2,0
$900 < x$	3,0

- b) Le type de l'aluminium doit correspondre à des alliages 5052 H36 ou H38, selon la norme 6401 du Tome VII.

Ce type d'alliage étant très rigide, les panneaux sont très difficiles à fléchir. En cas de doute sur le type d'aluminium, le Service des matériaux d'infrastructures peut en faire l'essai.

5 Conformité des pellicules

Les descriptions des sigles ci-dessous permettent de différencier les types de pellicules employées par les compagnies :

- a) Pour la compagnie Avery, les marques sur ses pellicules ont la forme d'un hexagone et se distinguent de la façon suivante (voir annexe II) :

Tableau 2

Sigle	Type de pellicule
HIP	IV
Sigle d'Avery seulement	VIII
Sigle d'Avery entouré d'un carré	IX
Sigle d'Avery entouré d'un cercle	XI

Note : pour bien voir ces sigles, il faut les manipuler parfois selon différents angles.



- b) Pour la compagnie 3M, les marques ont la forme d'un losange et les différences sont (voir annexe III) :
- type I (Ingénieur) : le fini est mat et un petit sigle (EGP) a été produit au jet d'eau;
 - type IV (haute intensité) : en regardant le fond de la pellicule il est possible de voir qu'elle est lignée;
 - type XI (Diamond Grade DG3) : le fond est lisse.

Pour de plus amples informations concernant les clauses contractuelles, communiquer avec le responsable des achats au Service des acquisitions.

Note : les pellicules de type VII ou VIII sont équivalentes.

Orientations ministérielles sur les pellicules rétro réfléchissantes adoptées en décembre 2008

Révision: 29 mai 2015

Types de pellicule rétro réfléchissante		
Types de signalisation	Normes en vigueur	Orientations ministérielles
Petite signalisation		
Panneaux de prescription	I	IV
Arrêt (P-10)	III	XI
Cédez le passage (P-20)	III	XI
Entrée interdite (P-40)	III	XI
Croix de Saint-André	XI	XI
Panneaux de danger	I	XI fluo
Début d'une zone scolaire (D-265)	I	VIII fluo
Signal avancé d'une zone scolaire ou d'un passage pour écoliers (D-270-1)	I	VIII fluo
Délinéateurs D-300-1 	III	XI fluo
D-300-2 	III	XI
Chevron d'alignement (D-301)	III	XI
Panneaux de travaux	VII fluo	VIII fluo
Panneaux d'indication temporaire	III	IV
Panneaux d'indication	I	IV
Signal de véhicules en détresse (I-298)	III	IV
Signaux lumineux (écran de visibilité)	IX	IX
Supersignalisation		
Panneaux de prescription	I	XI
Panneaux de danger	I	XI fluo
Panneaux de travaux d'indication temporaire (T-90-4, T-90-5, T-95-1, T-95-2 et T-210)	III	IV
Panneaux d'indication		
Supersignalisation latérale	I	IV
Supersignalisation aérienne	I	XI
Écusson de sortie	I	XI fluo
Voie exclusive de sortie (partie inférieure jaune)	I	XI fluo
Bandeau bleu aérien	I	XI
Bandeau blanc aérien	I	XI

Note:

- toutes les pellicules apposées sur les glissières de sécurité doivent être de type XI.

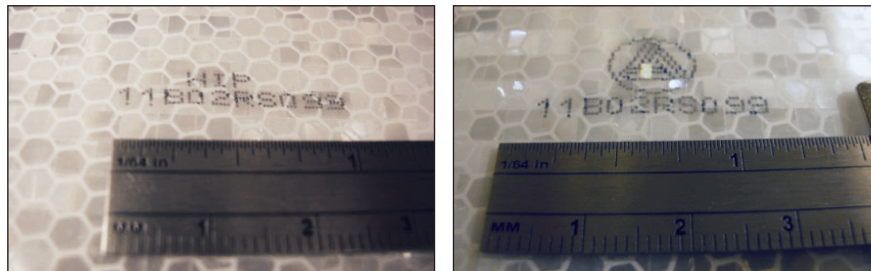
Annexe II

Copie du courriel reçu le 19 septembre 2012

À : Chers distributeurs, fabricants de panneaux et entreprises de transformation
Objet : Amélioration des filigranes sur pellicules







Scott N. Chapman
 Directeur de la section circulation et sécurité

Filigrane vu avec un angle élevé (par jet d'eau)



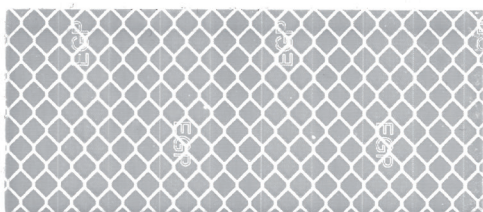
Filigrane vu de face (par jet d'eau)



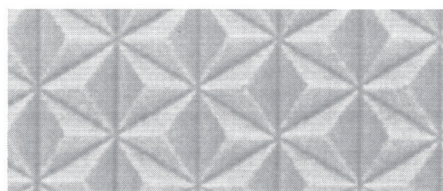
N° de série du produit	Type de pellicule	Filigranes actuels	Filigranes après 6/1/2011
T-6500	III/IV	aucun	HIP 1C24YP001
T-7500	VIII/X		 1C24YP001
T-9500 OmniView	IX		 1C24YP001
T-11500 OmniCube	XI		 1C24YP001

3M™ Reflective Sheeting Pellicule réfléchissante 3M^{MC}

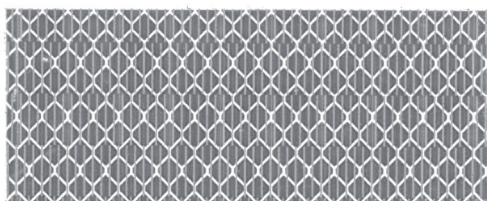
Retroreflective Sheeting Technology/
Technologie des pellicules rétro réfléchissantes



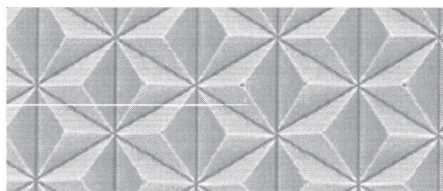
Engineer Grade Prismatic (EGP) (introduced in 2009)
Catégorie ingénieur prismatique (EGP) (lancée en 2009)



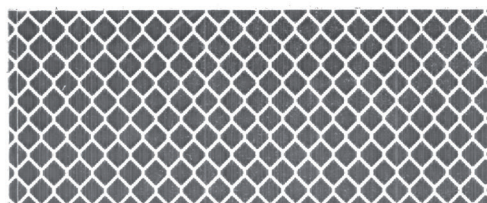
Truncated Cube Construction
Construction en cubes tronqués



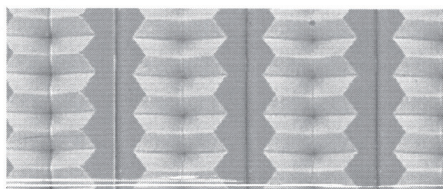
High Intensity Prismatic (HIP) (introduced in 2005)
Haute intensité prismatique (HIP) (lancée en 2005)



Truncated Cube Construction
Construction en cubes tronqués



Diamond Grade™ DG³ (introduced in 2005)
Catégorie Diamond Grade^{MC} DG³ (lancée en 2005)



Full Cube Construction
Construction en cubes pleins



